

# Badminton Club de L'Isle d'Abeau

17 et 18 Décembre 2011

3<sup>ème</sup> Tournoi National Séries A - B - C - D

N°tournoi : en cours

## REGLEMENT PARTICULIER

1. Ce tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2011-2012 édictées par la F.F.Bad. et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.
2. Le tournoi est ouvert à tout joueur A, B, C, D et Vétéran titulaire d'une licence compétition (les NC pourront s'inscrire en D voir C si leur niveau le leur permet) ainsi qu'au Vétéran et aux jeunes disposant des surclassements nécessaires. La licence sera présentée à l'organisateur au début de la compétition. Tout participant doit être en règle avec sa Fédération.
3. Les Juges-Arbitres sont Marie-Odile PUYPE (JA principal), Patrick MASI, Jean BANOS. Leurs décisions sont sans appel. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club.
4. Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera sur la date de réception du courrier.
5. Les tableaux proposés sont : simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte, dans les catégories A, B, C, D et Vétérans. Les tableaux seront constitués, dans la mesure du possible, en poules. Les organisateurs se réservent le droit, en consultation avec les Juges-Arbitres, de regrouper plusieurs séries dans un même tableau si le nombre de joueurs est insuffisant, de séparer un tableau en 2 en cas de joueurs trop nombreux, et de modifier des poules en cas d'absence de ceux qui les composent.
6. L'inscription est autorisée sur 2 tableaux et dans 2 séries différentes.
7. Le joueur devra indiquer son choix de série – ou + (exemple C- ou C+). Sans indication, il sera pris en compte par défaut le classement au CPPP.
8. Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants choisis seront ceux en vente dans la salle : TRUMP T101.
9. Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage jusqu'aux finales et dans la mesure du possible les finales pourront être arbitrées.
10. Tout joueur devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque.
11. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.
12. Le temps de préparation sur le terrain est limité à 3 minutes (tests de volants + échauffement).
13. Les horaires et l'ordre des matches ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du Juge-Arbitre. Les matches pourront être lancés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu.
14. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
15. Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler au Juge-Arbitre.
16. Tout volant touchant des éléments de structure du gymnase sera déclaré « faute ». Les volants touchant des éléments difficilement visibles comme les filins seront comptés « let » au service (illimité) et « faute » en jeu.
17. Une tenue de badminton conforme au règlement FFBaD est exigée sur les terrains.
18. Les inscriptions doivent être intégralement réglées avant le début de la compétition. La date limite d'inscription est fixée au 2 décembre 2011. Le tirage au sort sera réalisé le 10 décembre 2011.
19. Tout joueur forfait avant la compétition devra en informer rapidement l'organisateur par téléphone et le justifier (certificat de travail, médical...) dans un délai de 5 jours maximum après la compétition, par mail à [liguebad.ra@wanadoo.fr](mailto:liguebad.ra@wanadoo.fr) ou par courrier à Ligue Rhône-Alpes de badminton, 37 route du vercors 38500 Saint Cassien, sous peine de 2 mois de suspension de toute compétition
20. Le Badminton Club de L'Isle d'Abeau décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel, d'incident ou d'accident.
21. Un ou plusieurs photographes arpentera les 2 gymnases pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer la direction du tournoi.
22. La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

**Bon tournoi à tous.**



**Marie-Odile PUYPE**